

# Relevé de décisions

Réunion plénière Conseil de Quartier Nation/ Alexandre Dumas

Samedi 15 juin à 10h – Ecole Bouvines – 4 avenue de Bouvines

---

## Rappel de l'ordre du jour :

### **I) Atelier cadre de vie**

Retour sur les marches exploratoires

Retour sur la réunion propreté

Extension des horaires des terrasses pendant les JO et après les JO

### **II) Présentation du nouveau journal inter-conseil de quartier**

### **III) Atelier solidarité**

Présentation d'un vœu sur la fracture numérique et ses conséquences sur les démarches administratives

### **IV) Atelier culture**

Retour sur la projection du film « A demain mon amour » de Basile Carré

Projets futurs : Bazar et projections

### **V) Atelier végétalisation**

Rue aux enfants, économie circulaire

### **VI) Questions des habitants**

Pot amical !

---

Un conseiller de quartier introduit la plénière, remercie les habitantes et habitants d'être présents, ainsi que Monsieur Jérôme MEYER, Adjoint au maire chargé des affaires scolaires, référent du Conseil de quartier Nation/Alexandre Dumas.

### **I) Atelier cadre de vie**

#### **- Retour sur les marches exploratoires**

Une conseillère de quartier, membre de l'atelier Cadre de vie, présente les constats les plus marquants issus des marches exploratoires menées par les conseillers de quartier. Elle mentionne que des comptes rendus ont été réalisés pour les deux premières marches, et le troisième est en cours de rédaction. Une synthèse sera envoyée à la cellule des conseils de quartier avec les propositions et la priorisation des actions proposées par les membres du conseil de quartier. L'objectif est de fournir aux élus une expertise d'usage, car les habitants vivent dans ce quartier et connaissent bien ses besoins.

Il est noté que le journal "QUARTIER 11" pourrait être utilisé pour communiquer sur les avancées des projets d'aménagements.

La conseillère de quartier conclut en exprimant le souhait de rencontrer les élus à la rentrée pour discuter des différentes propositions faites par les habitant.e.s dans le cadre de ces marches exploratoires.

## - Retour sur la réunion propreté

Un conseiller de quartier membre du groupe d'animation et référent de l'atelier Cadre de vie présente ce point.

Une réunion inter-conseil de quartier avec la Direction de la Propreté et de l'Eau (DPE) a eu lieu le 25 avril 2024 à la Mairie et en présence de Grégory Moreau, Adjoint au Maire chargé de la propreté, de l'alimentation durable et de la condition animale. Il y a un an, l'atelier avait constaté différentes problématiques de propreté dans le quartier.

Les membres de l'interCQ expriment leur satisfaction du fait de l'amélioration de la situation.

L'utilisation de l'application "DansMaRue" pour planifier les parcours d'intervention des agents a contribué à une amélioration globale de la propreté dans le quartier. Les autres conseillers de quartier du 11e partagent ce retour positif, mais reconnaissent qu'il reste encore à faire.

Une autre amélioration notable est la communication entre le conseil de quartier et la mairie suite aux décisions prises en plénière. Cette amélioration a permis de limiter les frustrations. Il est crucial de comprendre pourquoi certaines actions ne sont pas réalisées par la Mairie et de communiquer les raisons à tous les niveaux. Les retours partagés (concernant les vœux sur les mégots, sur l'écriture, etc.) sont également positifs.

Un autre conseiller de quartier, membre de l'atelier, fait un constat sur les tags sur les rideaux de fer de l'arrondissement : en dessous d'1m80, le nettoyage est effectué par la DPE, de manière assez efficace (via l'application DansMaRue également).

Le Conseil de quartier déplore le fait que la Mairie ne prenne pas en charge le nettoyage en totalité et demande à ce qu'une ligne budgétaire soit créée.

Le Conseil de quartier demande également à ce que des toilettes temporaires soient installées place de la Nation ou dans les rues aux alentours lorsqu'il y a des manifestations de prévues et cite l'exemple de ce qui est mis en place en Allemagne et en Espagne.

Réponse de Monsieur Jérôme MEYER, Adjoint au maire chargé des affaires scolaires et de l'artisanat et référent du Conseil de quartier Nation/Alexandre Dumas, remercie les conseillers de quartier d'avoir pris l'initiative d'organiser cette plénière dans une école ouverte le samedi matin.

Concernant les marches exploratoires, il demande à prendre connaissance des comptes rendus de manière à faire un retour aux conseillers de quartier, en lien avec l'élu chargé de la voirie.

Sur la question des toilettes mobiles pour les parcours des manifestations, monsieur MEYER indique que cette proposition lui semble pertinente pour les manifestations qui sont prévues et déclarées en préfectures. La proposition lui semble moins pour les manifestations spontanées.

### **Ajout explicatif de la part des services de la Mairie concernant le dégraffitage:**

La Direction de la Propreté et de l'Eau (DPE) ne prend pas en charge le nettoyage, sauf demande expresse du commerçant, car lorsque les rideaux sont ajourés, les produits utilisés par la DPE peuvent abîmer la vitre du commerce. La DPE a déjà reçu des plaintes par le passé donc il n'y a pas d'intervention de leurs services sauf demande expresse du commerçant. Pour les tags sur les façades, la DPE procède au ~~désaffichage~~ dégraffitage et nettoyage mais il faut rappeler que c'est un service qu'offre la Ville alors qu'il appartient normalement aux copropriétés et commerces de procéder à ce nettoyage. Pour les tags situés en hauteur – à plus de 4m pour être précis – le nettoyage ne peut être réalisé manuellement car les agents ont besoin d'équipements spécifiques. Le retrait de ces tags fait donc l'objet d'une programmation particulière et est réalisé par la Ville uniquement quand c'est techniquement faisable.

## - Extensions des horaires des terrasses pendant et après les JO :

Un autre conseiller de quartier, membre de l'atelier, prend la parole sur la thématique des nuisances sonores dans l'arrondissement.

Celui-ci présente des mesures réalisées par la pose de capteurs, appelés des "méduses", positionnés dans Paris par BruitParif. Les conseillers de quartier ont constaté une hausse importante des nuisances sonores sur les périodes estivales ; période au cours desquelles les horaires d'ouverture des terrasses sont étendus (18h-22h).

Les conseillers de quartier demandent à ce que la Mairie s'engage à ce que cette extension soit limitée strictement à la période des JO. L'initiative d'un Comité local du bruit dans le 17<sup>e</sup> arrondissement (plan d'amélioration sonore, charte de la Mairie de Paris) est attendue par les conseillers de quartier dans le 11<sup>e</sup>.

Sur les terrasses, Monsieur Jérôme MEYER laisse la parole à Madame Joëlle MOREL, Adjointe au Maire chargée du commerce, du développement économique et de l'emploi qui précise que les horaires des terrasses sont une décision de la Ville de Paris. Elle invite les habitants à appeler la police municipale.

Madame Joëlle MOREL, Adjointe au Maire chargée du commerce, du développement économique et de l'emploi, précise qu'un livre blanc a été rédigé il y a deux ans, que les élus à l'échelle parisienne sont également interpellés et se saisissent du sujet, le bruit étant aussi un sujet de santé publique.

Sur les terrasses éphémères, Monsieur Jean-Pierre CORSIA, Adjoint au Maire chargé de la Démocratie locale et de la Participation et de la prospective, souligne qu'il faut de la tolérance, car les JOP ont lieu tous les 100 ans, ce qui constitue une circonstance exceptionnelle.

- **Point ajouté à l'ordre du jour au début de la réunion plénière : La benne broyeuse avenue Bouvines**

Bien que ce point ne soit pas prévu à l'ordre du jour, le Collectif Bouvines revient sur ces actions. Le collectif s'est constitué lorsqu'une benne broyeuse s'est installée sur l'avenue de Bouvines.

Le collectif rappelle que l'exécutif local a choisi de transformer l'avenue de Bouvines en rue aux écoles afin d'apaiser le quartier. Désormais située au 9 place de la Nation, la benne émet des nuisances sonores très stridentes en broyant les encombrants récoltés dans le 11<sup>e</sup>. Un mail du collectif a été envoyé au chef de la propreté dans le 11<sup>e</sup> et les élus sont interpellés pour qu'une solution soit trouvée.

Monsieur Jérôme MEYER, Adjoint au maire chargé des affaires scolaires et de l'artisanat et référent du Conseil de quartier Nation/Alexandre Dumas, explique qu'il existe un service de ramassage d'encombrants à Paris. La benne broie les encombrants des parisiens récoltés, et ce qui est broyé est par la suite amené à l'incinérateur. La présence de la benne permet de limiter les déplacements vers un broyeur qui serait situé à l'extérieur de Paris.

Le représentant du collectif répond que le problème n'est pas le dispositif, c'est la localisation de la benne.

Monsieur Jérôme MEYER reconnaît que le problème est de trouver une localisation pérenne, le 11<sup>e</sup> étant un arrondissement très dense. La benne n'a pas vocation à rester au 9 place de la Nation tous les jours. Une option est de la déplacer dans le 12<sup>e</sup> (rue Mazas, le long des quais, en venant de la place de la Bastille vers le périphérique).

Les habitants répliquent que cela ne ferait que déplacer le problème. Ils ajoutent que dans le 12<sup>e</sup>, la benne est itinérante et broie immédiatement (vue dans la rue de Reuilly).

Monsieur Jérôme MEYER précise que cette benne a des contraintes horaires (du lundi au vendredi de 9h à 11h15, et de 13h à 17h30), les plages horaires ont d'ailleurs été réduites suite aux plaintes des habitants et qu'elle est destinée à partir.

Une habitante propose une solution : la station essence porte de Vincennes, sous la voie du périphérique.

Le collectif attend des engagements et appelle les élus et les services à travailler en lien avec les habitants sur ce sujet.

## II) Présentation du nouveau journal inter-conseil de quartier

La conseillère de quartier, membre du groupe d'animation et référente de cet atelier interCQ, présente ce point et indique que le premier numéro a été imprimé en peu d'exemplaires (50), car c'est un test. Ensuite, il sera tiré à 2000 exemplaires.

Il s'appelle « QUARTIER 11 » et est destiné aux habitants, via les Conseils de Quartier. Elle adresse ses remerciements de la Cellule des conseils de quartier et Laura Desmaris, Directrice de la vie associative et citoyenne la mise en place technique, le graphisme et l'impression par méthode de la risographie. La prochaine publication est prévue pour septembre/octobre, avec déjà trois articles prévus. La pagination sera augmentée si le journal rencontre du succès.

Les personnes intéressées pour rejoindre l'équipe de rédaction doivent écrire à la Cellule des conseils de quartier, qui transmettra à la référente atelier journal, rédactrice en chef.

Question d'une conseillère de quartier de Belleville/Saint-Maur : « Pour proposer des articles, jusqu'à quand avons-nous ? »

La référente atelier journal précise qu'il faut les sujets au minimum un mois avant la parution et envoyer un mail à la cellule des conseils de quartier. Les thématiques incluent : culture, solidarité, embellissement, habitants et commerçants, pour donner une image des quartiers.

Monsieur Jean-Pierre CORSIA, Adjoint au Maire chargé de la Démocratie locale et de la Participation Citoyenne, félicite le travail et la gestation de ce journal interCQ. Il souligne que cela permet de valoriser les initiatives, mais rappelle que ce journal ne peut pas être partisan. Il existe également un journal propre au conseil de quartier République/Saint-Ambroise, et la Lettre infoCQ qui paraît chaque trimestre.

## III) Atelier solidarité

*L'atelier solidarité du conseil de quartier Nation/Alexandre Dumas émet le vœu suivant :*

**« Nous demandons que ces personnes puissent avoir, un rendez-vous, en priorité, à la mairie du 11<sup>e</sup> et qu'une journée par mois, leur soit réservée pour refaire leurs papiers d'identité. Nous demandons, par ailleurs, que les personnes éloignées du numérique puissent prendre rendez-vous par téléphone au 3975 pour effectuer cette même demande. »**

Une conseillère de quartier, membre de l'atelier solidarité présente le vœu.

Monsieur Jérôme MEYER, Adjoint au maire chargé des affaires scolaires et de l'artisanat, référent du Conseil de quartier Nation/Alexandre Dumas, indique que c'est un défi quotidien de la Mairie du 11<sup>e</sup> d'améliorer l'accessibilité des personnes à mobilité réduite, qu'il existe une démarche où des agents de la Ville peuvent se déplacer chez les habitants.

Il précise que pour les personnes en fracture numérique, il existe à l'accueil de la Mairie une permanence pour faire les démarches en ligne.

Question d'une habitante : « si je suis à mobilité réduite je dois venir à la Mairie pour qu'une personne vienne chez moi ? »

Réponse au sein de l'assemblée : « Non, vous téléphonez à la Mairie ».

Une conseillère de quartier propose de voter le vœu pour avoir une réponse officielle à notre question.

Le problème partagé par l'assemblée est celui de la communication de l'information.

Une suggestion émane de la salle : indiquer cette possibilité sur le guides des aidants et des aidées, sur le dépliant senior, sur le journal.

VOTE :

28 personnes

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 20

**Le vœu est adopté.**

#### **IV) Atelier culture et animation de quartier :**

La conseillère de quartier référente de l'atelier présente les derniers projets.

Pour pouvoir organiser des fêtes de quartier, des repas, des braderies, il est nécessaire d'être plus nombreux pour mener à bien ces projets. Comme dans les autres conseils de quartier (Bastille/Popincourt, et Léon Blum/Folie-Regnault), il est essentiel de trouver des lieux, de demander des autorisations, et de travailler avec les partenaires associatifs de l'arrondissement.

Elle indique que l'atelier va contacter la cellule des conseils de quartier pour connaître les nombreux endroits dans le quartier où des événements peuvent avoir lieu : jardin Titon, place de la Nation, etc.

Suggestion d'une conseillère de quartier de Belleville/Saint-Maur de se rapprocher des parents d'élèves.

#### **V) Atelier végétalisation :**

Un conseiller de quartier, référent de l'atelier végétalisation présente le projet de réaménagement de l'avenue de Bouvines (rue aux enfants) et indique que le plan projeté est disponible sur le site internet de la Mairie.

L'atelier demande dans un mail envoyé aux élus :

- *Arrosage automatique impératif ;*
- *Recyclage des matériaux et des plants des bacs existants ;*
- *Bacs participatifs en hauteur pour faciliter le travail de plantations et empêcher les chiens d'y aller ;*
- *Aménagement de la partie jeux enfants côté "urbain" demande par les monuments historique est à sécuriser par rapport à la desserte de la petite rue de Bouvines ;*
- *Changement de sens de circulation imaginable sur les rues de Montreuil Tunis Bouvines dans la logique des changements du 20e ;*
- *Prévoir dans les écoles de proposer des capteurs de pollution comparatives entre avenue de Bouvines et rues adjacentes, avant et après aménagement notamment CP ou maternelle pour avoir une continuité de mesure ;*
- *Demande sur les types d'arbres qui seront plantés sous le couvert des platanes existants ;*
- *Demande sur l'avenir pour le kiosque au bout de l'avenue de Bouvines : l'espace macadam devant se prêterait au jeux actuel peints également utilisé par le foot en complément de l'espace urbain proposé côté place.*

Une habitante évoque les bacs en hauteur, elle mentionne que c'était une initiative un peu sauvage au départ. Elle propose aux gens de planter des condiments et de venir les prélever avec leurs ciseaux de cuisine. Elle est prête à continuer si on leur laisse cette place.

Un conseiller de quartier, membre de l'atelier précise qu'une réunion est prévue le 19 juin à 19h à la Mairie, et invite à venir à cette réunion.

Une habitante qui possède un permis de végétaliser un pied d'arbre à Bouvines aimerait être prévenue en cas de disparition de son permis de végétaliser.

Monsieur Jean-Pierre CORSIA, Adjoint au Maire chargé de la démocratie, de la participation et de la prospection précise que les travaux ne commenceront pas avant avril 2025.

La séance est levée, suivie d'un pot amical.